

PRÉSENTATION DU BUDGET 2017

Séance extraordinaire du 5 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir, en cette fin d'année, de vous présenter le budget de la municipalité de Saint-David pour l'exercice financier 2017. Notre objectif demeure inchangé, dispenser des services municipaux de qualité au meilleur coût possible.

Plusieurs actions figurent à l'agenda du Conseil pour l'année 2017 :

- Poursuite des actions nécessaires à la mise en ligne du nouveau site Internet de la municipalité;
- Fin des procédures liées à l'acquisition d'un garage municipal;
- Modification de la sortie d'urgence à l'édifice municipal;
- Poursuite des démarches visant l'installation d'un système de gicleurs automatiques au Centre récréatif pour assurer une meilleure protection de ce bâtiment multifonctionnel;
- Remplacement du camion du service de voirie;
- Achat d'équipements pour le service de voirie et le service de sécurité incendie;
- Poursuite des interventions d'entretien pour maintenir le réseau routier municipal et les bâtiments municipaux en bon état;
- Réalisation de travaux de revêtement bitumineux d'importance dans plusieurs rangs.

Nous déposons, ce soir, un budget équilibré de 1 939 432 \$. En comparant les budgets 2016 et 2017, nous constatons une diminution des revenus et des dépenses de 3 %.

Des dépenses externes sur lesquelles le Conseil ne peut exercer de contrôle représentent près de 13,61% du total des dépenses excluant les immobilisations et le remboursement de la dette à long terme et du fonds de roulement. La contribution pour les services de la Sûreté du Québec, qui se chiffre à 106 939 \$ pour l'année 2017, et la quote-part de la MRC de Pierre-De Saurel pour sa gestion et son service de la dette, l'entretien du réseau de fibres optiques, le transport adapté et collectif rural, le développement économique et touristique, la mise en œuvre du PDZA (Plan de développement de la zone agricole), l'évaluation foncière et les interventions à caractère supralocal, au montant annuel de 101 413 \$, composent ces dépenses. Ce pourcentage passe à 25,48% si on ajoute le coût pour la gestion

des matières résiduelles, les sommes versées à la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre pour la fourniture de l'eau potable et la partie du déficit de l'Office municipal d'habitation de Saint-David attribuable à la municipalité.

Encore cette année, les différentes immobilisations prévues au budget ne nécessiteront pas le recours à l'endettement à long terme, c'est notamment le cas pour les travaux requis à l'édifice municipal, les diverses acquisitions reliées au service de voirie et de sécurité incendie et l'installation d'un système de gicleurs automatiques au Centre récréatif. Rappelons que les travaux reliés aux gicleurs sont admissibles à l'aide financière prévue dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec. Cependant, les travaux de revêtement bitumineux planifiés dans plusieurs rangs pour assurer le maintien d'un réseau routier en bon état pour plusieurs années devront faire l'objet d'un financement permanent dont la durée reste à déterminer. Une partie de ces travaux de revêtement bitumineux a aussi été inscrite à la programmation de travaux du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.

Le taux de la taxe foncière générale demeure le même qu'en 2016. Les revenus de la taxe foncière générale représentent environ 53,84% du budget annuel. La taxe foncière générale rattachée à l'acquisition d'un garage municipal qui devrait se concrétiser au cours de l'année 2017 figure aussi au budget, elle représente 1,44% du budget annuel et devrait également s'inscrire aux budgets des années 2018, 2019 et 2020. Les taxes spéciales et de services représentent 16,55% du budget, alors que les paiements tenant lieu de taxes, les transferts gouvernementaux, les services rendus, l'imposition de droits, d'amendes et de pénalités, les intérêts et les autres revenus représentent environ 28,17%. Ce pourcentage inclut les sommes versées par les municipalités environnantes avec lesquelles des ententes de fourniture de services d'urbanisme et de loisir ont été conclues.

L'administration générale représente 27,42% des dépenses annuelles, la sécurité publique représente 12%, le transport représente 22,33%, l'hygiène du milieu représente 13,96%, la santé et le bien-être représentent 0,70%, l'aménagement, l'urbanisme et le développement représentent 5,71%, le loisir et la culture représentent 12,22% et les frais de financement 5,66%. Le montant du remboursement de la dette à long terme pour les trois règlements d'emprunt en vigueur s'établit à 264 480 \$, le remboursement du fonds de roulement est de 16 450 \$ et le total des immobilisations se chiffre à 127 350 \$.

En espérant que ces informations vous permettront de mieux saisir la situation financière de la municipalité.

Michel Blanchard, maire